



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

Redevances des chaînes spécialisées

**Québecor réclame des changements bénéfiques
pour les consommateurs et l'industrie**

Montréal, le 9 avril 2019 – Malgré toutes les prétentions de Bell au cours des derniers jours, la solution à la situation qui prévaut actuellement passe impérativement par un rééquilibrage des tarifs de distribution de l'ensemble des chaînes spécialisées. Bell et ses chaînes spécialisées bénéficient de tarifs injustement avantageux, basés sur des critères historiques découlant de son statut d'ancien monopole. Cette situation inéquitable ne reflète plus la réalité de l'industrie télévisuelle d'aujourd'hui. Québecor demande donc que les tarifs de distribution soient basés sur des critères de performance tenant compte de l'intérêt des téléspectateurs. Bell doit renoncer à ses privilèges historiques.

Cette revendication a pour seul objectif de permettre aux chaînes spécialisées d'innover en proposant du contenu original, et ce, sans que la facture des consommateurs ne soit touchée. Au bout du compte, il y aurait un partage plus équitable de la tarte des revenus d'abonnement versés à l'ensemble des chaînes spécialisées par les télédistributeurs.

Lorsque Bell augmente les tarifs de distribution de ses chaînes spécialisées, alors que ses cotes d'écoute diminuent, est-ce au bénéfice des téléspectateurs? Lorsque Bell offre RDS sans frais additionnels, mais qu'elle demande à ses clients un montant supplémentaire de 14 \$ pour avoir accès à TVA Sports, est-ce au bénéfice des téléspectateurs?

TVA Sports et RDS, deux chaînes comparables!

TVA Sports et RDS sont deux chaînes sportives comparables : même part d'écoute par abonné, mêmes investissements en contenu et même niveau d'appréciation des téléspectateurs.

D'ailleurs, l'appréciation des consommateurs – un critère important – démontre, selon un récent sondage Léger, que 85 % des répondants estiment que la valeur de TVA Sports est équivalente à celle de RDS.*

Malgré que RDS possède une base d'abonnés plus importante que TVA Sports en raison d'un historique de monopole de plus de trente ans et de pratiques de distribution inéquitables, l'écoute par abonné est pratiquement identique et même supérieure pour TVA Sports sur certaines périodes. L'écart réel est nettement inférieur aux prétentions de Bell (67 %) et s'établit plutôt à 2 %.

Bell favorise indûment RDS au détriment de TVA Sports en l'excluant de son forfait « Bon », soit le forfait le plus populaire alors que RDS y figure depuis son lancement. Pourquoi Bell traite-t-elle équitablement les deux chaînes anglophones sportives (Sportsnet et TSN) dans toutes les provinces canadiennes, alors qu'elle prive injustement les amateurs francophones de sports au Québec?

De plus, la chaîne RDS alloue 122 M\$ en contenu, alors que la chaîne TVA Sports investit 112 M\$, un écart de 9 %, malgré le fait que RDS reçoive 63 % de plus de revenus. Ceci démontre l'importance pour TVA Sports de diffuser le meilleur contenu possible à ses abonnés.

Innover pour les consommateurs québécois

Il est temps d'innover et d'adapter l'industrie à la réalité d'aujourd'hui. La capacité d'innovation a d'ailleurs toujours été au centre des préoccupations de Québecor, Vidéotron et TVA. C'est ce que Vidéotron a fait il y a huit ans en lançant son propre réseau mobile, créant une saine concurrence qui a permis d'offrir aux Québécois les services mobiles parmi les moins chers au pays. L'entreprise a également été une pionnière en proposant les chaînes sur demande, une solution plus économique pour le consommateur, répondant à leurs besoins grandissants de choix et de flexibilité. De son côté, TVA a lancé au début des années 2000 plusieurs chaînes spécialisées pour offrir une plus grande variété de contenus innovants à ses téléspectateurs, ce qui a permis de briser un marché monopolistique. Ces exemples concrets démontrent que les actions de Vidéotron et TVA ont transformé positivement le paysage concurrentiel québécois et ont permis aux consommateurs d'avoir accès à ce qu'il se fait de mieux sur le marché.

Bell, en tant que géant, n'a pas intérêt à ce que les règles changent et évoluent, car le statu quo l'avantage. Cette intransigeance de Bell a comme conséquence de mettre en péril les chaînes spécialisées et leur contenu. C'est pour protéger la diversité de l'offre et les téléspectateurs que Québecor dénonce cette situation.

« Soyons clairs, nous ne souhaitons aucune augmentation de facture pour les consommateurs. Ce que nous voulons, c'est une redistribution des redevances selon la performance et non selon des critères historiques. Les consommateurs paient trop cher pour les chaînes de Bell. Ces redevances devraient être redirigées vers les chaînes, dont celles de TVA, qui ont su innover et créer la concurrence au bénéfice des téléspectateurs », a conclu Pierre Karl Péladeau, président et chef de la direction de Québecor.

À propos de Québecor

Chef de file canadien des télécommunications, du divertissement, des médias d'information et de la culture, Québecor est l'une des entreprises de communication intégrées les plus performantes de l'industrie. Portées par la volonté de faire vivre la meilleure expérience qui soit à ses clients, toutes les filiales et marques de Québecor se distinguent par une offre de produits et services de qualité, multiplateformes et convergents.

Québecor (TSX : QBR.A, QBR.B), dont le siège social est solidement implanté au Québec, emploie plus de 10 000 personnes au Canada.

Entreprise familiale fondée en 1950, Québecor a à cœur de s'impliquer activement dans sa communauté. Chaque année, elle s'investit auprès de plus de 400 organismes dans les domaines aussi essentiels que sont la culture, la santé, l'éducation, l'environnement et l'entrepreneuriat.

Visitez notre site Internet : www.quebecor.com

Suivez-nous sur Twitter : twitter.com/Quebecor

Renseignements :

Québecor
514-380-4572
medias@quebecor.com

Sources :

Numeris, Québec franco, 1er septembre 2017 au 31 août 2018, lu-di 2h-2h, T2+ ;
CRTC services spécialisés de langue française « Services individuels facultatifs et sur demande, Relevés statistiques et financiers », Données de 2017 / Données Groupe TVA

Source sondage: Léger - Sondage auprès de 1 006 Québécois(es) âgé(e)s de 18 ans ou plus - Février 2019.